



Les dossiers de l'enseignement scolaire
Files on School Education

2011

LES INTERNATS D'EXCELLENCE

BOARDING SCHOOLS FOR EXCELLENCE

ministère

éducation
nationale
jeunesse
vie associative



Qu'est-ce qu'un internat d'excellence ?

Destiné à renforcer l'égalité des chances, l'internat d'excellence offre des conditions de réussite favorables à des collégiens, des lycéens et des étudiants volontaires. L'internat d'excellence est une mesure interministérielle de la dynamique « Espoir banlieues », lancée en 2008.

QUI EST ACCUEILLI EN INTERNAT D'EXCELLENCE ?

Les internats d'excellence accueillent en priorité des élèves scolarisés en zone urbaine sensible. Ils sont aussi ouverts à la mixité sociale et à des origines géographiques diverses et proposent un nombre de places équivalent aux filles et aux garçons. Ils se répartissent sur tout le territoire national, métropolitain et outre-mer.

Les internats d'excellence scolarisent principalement des élèves de collège et de lycée. Certains concernent aussi des étudiants en début de cursus universitaire ou des élèves de la fin de l'enseignement primaire.

DEUX GRANDS TYPES D'INTERNATS D'EXCELLENCE

Une partie des places est offerte au sein d'établissements entièrement dédiés. À la rentrée 2011, 13 nouveaux établissements « internat d'excellence » ont ouvert, ce qui porte leur nombre à 26, après l'ouverture du premier d'entre eux à Sourdun (Seine-et-Marne), en 2009, et de 12 suivants à la rentrée 2010. La totalité de ces 26 internats accueille pour l'instant 2 100 élèves.

D'autres places ont été labellisées « excellence » au sein d'internats existants. Ces internats signent une charte qui garantit les objectifs de l'internat d'excellence, manifestant ainsi qu'ils ont adapté leur projet pour répondre aux critères de qualité d'accueil et d'accompagnement éducatif et pédagogique renforcé.

COMMENT SE DÉROULE LA SCOLARITÉ ?

La scolarité des élèves ou des étudiants se déroule :

- ▮ soit sur le site de l'internat
- ▮ soit dans un (ou plusieurs) établissement(s) de proximité spécialement préparé(s) à leur accueil

En plus des cours, de nombreuses activités sont proposées aux internes :

- ▮ accompagnement pédagogique et éducatif effectué par des personnels qualifiés, souvent les professeurs ou les conseillers principaux d'éducation
- ▮ révision des cours
- ▮ préparation des devoirs
- ▮ activités sportives, culturelles, sorties pour des visites de grande qualité
- ▮ large utilisation des nouvelles technologies

QUELLE PÉDAGOGIE ?

Chaque internat met au point un projet pédagogique innovant. Dans certains cas, les élèves peuvent contribuer à son élaboration : l'internat est ainsi une école de démocratie, de citoyenneté et d'initiative. Les parcours scolaires des élèves sont personnalisés : l'internat les aide à acquérir les savoirs scolaires, sociaux, culturels et sportifs indispensables pour réussir leurs projets.

Souvent, les internats bénéficient de parrainages de référence et de partenariats de haut niveau, qui favorisent le contact avec des univers nouveaux. Des appariements avec des établissements étrangers sont aussi prévus : l'internat est synonyme d'ouverture sur le monde. L'opération « Connecting Classrooms », conduite en partenariat avec le British Council et 20 pays européens, en est un brillant exemple. Une convention entre le ministère de l'éducation nationale, de la jeunesse et de la vie associative et l'Agence du service civique permet aussi à de jeunes volontaires de contribuer à la conduite de projets.

UN DISPOSITIF D'ÉVALUATION

En plus d'une évaluation pédagogique et éducative interne, les internats d'excellence sont invités à se rapprocher d'institutions de recherche pour mettre en œuvre une évaluation scientifique. À titre d'exemple, c'est l'École d'économie de Paris qui évalue l'internat d'excellence de Sourdun et le laboratoire d'épistémologie et de didactique de l'Université de Genève qui évalue celui de Montpellier.

2

COMMENT EST FINANCÉ L'INTERNAT ?

Le programme de développement des internats d'excellence bénéficie d'importants moyens pour la création de places d'une part, et pour faciliter la mise en œuvre d'un accompagnement renforcé, d'autre part.

Pour ce qui est des dépenses d'investissement, le gouvernement a en effet prévu, dans le cadre des investissements d'avenir, de consacrer 500 millions d'euros pour l'internat d'excellence et l'égalité des chances, dont une partie très importante finance la création, l'extension et la revitalisation d'internats d'excellence.

Un travail partenarial a également été engagé avec les collectivités (conseils généraux et régionaux) pour qu'elles accompagnent l'effort de l'État au titre de leurs compétences vis-à-vis des collèges et des lycées (sauf pour Sourdun et Montpellier, qui sont des établissements d'État). Les communes et communautés de communes peuvent aussi être partenaires des internats d'excellence.

Pour ce qui est des dépenses de fonctionnement, outre l'aide des collectivités compétentes, les internats d'excellence peuvent compter sur l'Agence nationale pour la cohésion sociale et l'égalité des chances (ACSE), qui a versé aux établissements scolaires plus de 1 000 euros pour chaque interne accueilli issu des territoires de la politique de la ville. Le Fonds d'expérimentations pour la jeunesse participe également au financement des projets pédagogiques des internats. Le mécénat d'entreprise peut aussi être directement sollicité, dans le respect du principe de neutralité du service public. Et il est par exemple possible de s'appuyer sur des fondations.

Les internats d'excellence représentant une volonté commune aux ministères de l'éducation nationale, de la jeunesse et de la vie associative, de l'enseignement supérieur et de la recherche et au ministère de la Ville de promouvoir une authentique politique d'égalité des chances en direction des élèves. Le coût de l'internat d'excellence est modeste pour les familles. Dans certains cas, il est presque totalement gratuit.

CHIFFRES CLÉS

10 000 places ouvertes en 2011-2012 :

- **2 100** élèves dans **26** internats d'excellence
- **7 900** places labellisées dans **679** internats existants

À terme, 20 000 places seront offertes

Les dossiers de l'enseignement scolaire sont disponibles sur :

www.eduscol.education.fr/dossiers

Files on school education are available on

www.eduscol.education.fr/dossiers

Thématique

Les dossiers de l'enseignement scolaire

titre du document

Les internats d'excellence

éditeur

Direction générale de l'enseignement scolaire

contact

Département des relations européennes
et internationales
international@education.gouv.fr

accès internet

www.eduscol.education.fr/dossiers

date de parution

Octobre 2011

conception/réalisation

Délégation à la communication

impression

MENJVA

ministère

éducation
nationale
jeunesse
vie associative

